

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LAN SAD

2025-2026

LANGUES POUR SPÉCIALISTE
D'AUTRES DISCIPLINES

A photograph of a modern staircase with concrete walls and a black metal railing. The stairs have wooden treads. A small, cylindrical light fixture is mounted on the wall, casting a warm glow. The text "PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ" is overlaid in large, white, bold letters.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

dep.fle-llsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

LANSAD

*LAN*GUE pour *S*PECIALISTE D'*A*UTRES *D*ISCIPLINES

Contact secrétariat

01 45 17 66 85 / 11 87

sec.lansad-llsh@u-pec.fr

Campus Centre

Bâtiment i - Bureau i2-112 (1^{er} étage)

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil

Responsables LANSAD

Coordinateur LANSAD :

Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

Coordinatrice pour l'anglais :

Claire Fabre-Clark (claire.fabre-clark@u-pec.fr)

Coordinatrice pour l'allemand :

Marie-Alexandra Schneider (marie-alexandra.schneider@u-pec.fr)

Coordinatrice pour l'espagnol :

Ioana Castigyanis (ioana.castigyanis@u-pec.fr)

Coordinateur pour le portugais :

Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

Coordinateur pour l'arabe :

Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

Coordinateur pour le russe :

Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

Coordinatrice pour l'italien :

Caroline Zekri (caroline.zekri-postacchini@u-pec.fr)

Coordinateur pour les langues anciennes (latin et grec ancien) :

Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

Contact secrétariat.....	2
Responsables LANSAD.....	2
Qu'est-ce que le LANSAD ?.....	4
Pour résumer : inscription en quatre temps.....	6
Changement de groupe	7
Assiduité	7
Contenu des cours :.....	8
Langue et cultures anglophones.....	8
Anglais pour les étudiants en Master	11
Allemand.....	14
Espagnol.....	16
Portugais	19
Italien	20
Russe.....	21
Arabe littéral	24
Langues anciennes	28

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés.

Cet enseignement s'adresse à **tous les étudiants inscrits à la faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)**.

Il s'agit d'un enseignement **pour non-spécialiste**. En d'autres termes, si vous êtes en LLCER ou en LEA, votre (ou vos) langue(s) de spécialité ne seront pas étudiées dans le cadre du LANSAD.

Enfin, à l'UPEC, le LANSAD regroupe aussi les **langues anciennes** (latin et grec ancien).

Langues Lansad proposées à l'UPEC

Langues vivantes

- Anglais
- Allemand
- Arabe littéral
- Espagnol
- Italien (niveau B1 minimum)
- Portugais
- Russe (LEA uniquement)

Langues anciennes

- Latin
- Grec ancien

Dans la plupart des cursus, deux langues sont obligatoires. Se référer aux livrets pédagogiques correspondant à votre formation.

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, ou d'une année à l'autre.

Les langues choisies devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Modalité d'inscription

L'inscription ou la réinscription pédagogique au LANSAD est obligatoire *quel que soit le régime de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire¹)*.

¹ Régime dérogatoire : [plus d'information sur les régimes spéciaux \(ici\)](#)

Niveau L1

NOUVEAU : depuis la rentrée 2023, les inscriptions en LANSAD pour la L1 sont soumises au passage d'un **test de positionnement obligatoire** à la rentrée. Ce test se fait sur la plateforme EPREL (<https://eprel.u-pec.fr/home>).

Il concerne seulement les langues suivantes, niveau non-débutant :

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien (niveau B1 minimum)

Pour les autres langues (arabe, portugais, russe, latin et grec ancien), il n'y a pas de test mais il faudra quand même se rendre sur Eprel pour faire un choix de langue.

Si vous voulez choisir une langue qui comprend un test sans l'avoir jamais étudiée avant, il faudra quand même vous rendre sur la page du test. La première question du test visera à savoir si vous avez déjà étudié la langue en question.

Par la suite, vous devrez passer au secrétariat pour présenter un justificatif prouvant que vous n'avez jamais étudié la langue en question.

Rappel : l'italien n'est pas ouvert aux débutants.

Le passage sur Eprel vaut choix de langue définitif : il ne faut vous rendre sur Eprel (et passer le test) que dans les langues que vous voulez effectivement suivre.

Autres niveaux (L2, L3, Master)

Pas de test mais inscription en ligne (sur e-campus : <https://e-campus.u-pec.fr>) avant le début de chaque semestre.

L'inscription se fait au niveau immédiatement supérieur à celui de l'année précédente, sauf les redoublants qui repassent le même niveau.

Néo-entrants hors L1 (L2, L3, Master)

Les étudiants qui arrivent à l'UPEC en L2, L3 ou éventuellement Master sans y avoir effectué leur cursus précédent (= **néo-entrants**) doivent contacter le responsable LANSAD de leur langue ou leur responsable d'année, afin qu'ils puissent être inscrits dans un groupe.

Pour résumer : inscription en quatre temps

1. **L1** : se rendre sur EPREL pour passer le test, ou choisir une langue (si langue sans test).
L2-Master : inscription en ligne sur e-campus.
2. **L1** : en fonction des résultats à votre test, vous serez automatiquement affecté dans un groupe correspondant à votre niveau ; le secrétariat vous tiendra au courant.
L2-Master : vous serez affecté au niveau immédiatement supérieur à l'année précédente, sauf si vous êtes redoublant.
3. Intégrer le premier cours.
Emplois du temps (horaires + salles) sont à consulter sur le ADE (<https://ade.u-pec.fr/direct/>) :

4. *Exemple :*



Veuillez vous identifier

Utilisateur:

Mot de passe:

Ok



Veuillez vous identifier

Utilisateur:

Mot de passe:

Ok



Ouvrir un projet

Projet UPEC 2023-2024
Projet UPEC 2024-2025

Ouvrir

Changement de groupe

Les TD LANSAD ont lieu sur des créneaux banalisés, et donc libérés par les autres cours de votre formation.

Les étudiants sont tenus de respecter le groupe dans lequel ils sont inscrits.

Il n'y aura pas de changement de TD, sauf cas exceptionnel. Dans ce cas toute demande de changement s'effectuera auprès du secrétariat LANSAD qui fournira à l'étudiant un document qu'il devra remplir et accompagner de justificatifs (lettre de motivation et justificatif de travail ou de responsabilité familiale). La demande sera examinée par les responsables LANSAD et accordée selon le motif et les places disponibles. ***Tout dossier incomplet sera refusé.***

Les niveaux de langue fonctionnent par année : par exemple, si vous êtes en niveau A2 d'espagnol au S1, vous restez à ce niveau au S2. Vous ne passez pas en B1 au S2.

Assiduité

Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants (feuille d'émargement).

Seules les absences légitimes (force majeure, maladie, incident grave) sont autorisées, sous réserve de présentation d'un justificatif à votre enseignant.

À partir de trois absences injustifiées, le contrôle continu ne pourra pas être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0/20 au contrôle continu.

Les cours de langues :

Licence :

UE : langue

ECUE : langue vivante 2 ou langue ancienne

ECTS : 3

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 pendant 13 semaines.

Master :

Volume horaire : 10 semaines/2h00.

Contenu des cours :

LANGUE ET CULTURES ANGLOPHONES

Responsable : Mme Claire Fabre-Clark : claire.fabre-clark@u-pec.fr

SEMESTRE 1 (LICENCE 1)

Pour les étudiants de tous les départements

Une brochure sera distribuée et mise à votre disposition sur l'espace EPREL de votre groupe. Elle servira de support (non exclusif) aux cours. La thématique choisie est le système scolaire et universitaire aux USA et en Grande-Bretagne :

“School in the US and in the UK: Reality and Myths”

Consolidation Grammaticale :

- Aux semestres 1 et 2, chaque étudiant est responsable de sa propre remise à niveau grammaticale (niveau B2) qu'il effectuera en autonomie, selon les consignes de son enseignant, et en utilisant l'une des deux grammaires ci-dessous (au choix) :
 1. **Anglais : Précis grammatical avec 200 exercices auto-correctifs**, Nathan.
 2. **Macmillan English Grammar in Context, Intermediate** with key and CD-ROM pack
Macmillan Education (Grande-Bretagne) ; ISBN : 978-1-4050-7140-6 (with key edition)
- Ce travail personnel de consolidation grammaticale fera l'objet d'une évaluation systématique en cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Notes de TD 100% (50% oral, 50% écrit).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h 100%

2^e session : 1 oral (100%) commun aux semestres 1 et 2

SEMESTRE 2 (LICENCE 1)

(1h30 hebdomadaire)

Comme au premier semestre, une brochure sera distribuée en début de semestre et les étudiants continueront à développer leurs compétences grammaticales grâce à des exercices en autonomie.

« The Gothic » : Module visant à développer les compétences linguistiques de l'étudiant par le biais d'une initiation à la lecture de textes littéraires classiques, et de l'étude d'extraits cinématographiques et d'œuvre picturales de genre gothique.

Les quatre compétences langagières (compréhension écrite et orale, production écrite et orale) y seront travaillées de manière équilibrée.

NB : Remise à niveau grammaticale en autonomie (voir modalités Semestre 1)

Les étudiants devront donc avoir régulièrement à leur disposition (et consulter en bibliothèque) :

- **un dictionnaire bilingue** (Robert et Collins, de préférence)
- **un dictionnaire unilingue anglais** (Longman ou le Cobuild de Collins)

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Notes de TD 100% (50% oral, 50% écrit).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h 100%

2^e session : 1 oral (100%) commun aux semestres 3 et 4

SEMESTRES 3 et 4 (LICENCE 2)

SEMESTRE 3 :

Le cours du semestre 3 portera sur les questions d'identité et de minorités dans les pays anglo-saxons en abordant ces thématiques dans toute leur complexité historique et sociologique :

“Four Shades of Brown”:

In this course, we will explore the facets of what it means to be brown in the United States. This year we look at 4 shades: Native American, African American, Asian American and Hispanic American. Trauma, rooted in dark and painful (hi)stories will prove still active today. You may find that centuryold fights have in fact changed only on the surface, their terms renegotiated by major historical shifts and events while their racist foundations were kept intact. Pain and struggle therefore underscore this journey. But we have also tried to provide some insights into how, despite undeniable systems of oppression, communities and the people that make them honour and celebrate their diversity, who

they are, where they come from and the bounteous wealth of culture that they bring to the table.

Les étudiants devront consulter régulièrement à la bibliothèque :

- **un dictionnaire bilingue** (Robert et Collins, de préférence)
- **un dictionnaire unilingue français** (Robert, Larousse...)
- **Grammaire anglaise et recueil d'exercices** (au choix):
 1. *Anglais : Précis grammatical avec 200 exercices auto-correctifs*, Nathan.
 2. *Macmillan English Grammar in Context, Advanced* with key and CD-ROM pack
Macmillan Education (Grande-Bretagne) ; ISBN : 978-1-4050-7054-6 (with key edition)

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Notes de TD 100% (50% oral, 50% écrit).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h 100%

2^e session : 1 oral (100%) commun aux semestres 3 et 4

SEMESTRE 4 :

Au semestre 4 (L2S4), il sera question de revenir sur l'ensemble des pays dits du "Commonwealth" où est parlé et pratiqué l'anglais. Quelles sont les origines du Commonwealth ? Comment ces pays évoluent-ils avec cet héritage ? Telles seront les questions abordées dans la brochure du cours.

"The Commonwealth of Nations":

In this course, we hope to embark on a journey throughout the Commonwealth of Nations. When students are asked to study the Anglophone world, they are more often than not directed towards the big names: the United States and the United Kingdom. While these two great bodies of English speakers account for part of the Anglophone culture, they are not the only places that speak English. Thus, we hope to start by understanding the origins of the Commonwealth.

Travail en autonomie :

Grammaire anglaise et recueil d'exercices (au choix):

1. *Anglais : Précis grammatical avec 200 exercices auto-correctifs*, Nathan.
2. *Macmillan English Grammar in Context, Advanced* with key and CD-ROM pack
Macmillan Education (Grande-Bretagne) ; ISBN : 978-1-4050-7054-6 (with key edition)

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Notes de TD 100% (50% oral, 50% écrit).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h 100%

SEMESTRES 5 ET 6 (LICENCE 3) :

Cet enseignement vise à améliorer les capacités d'expression écrite et orale en anglais des étudiants non-spécialistes, en travaillant les quatre compétences : compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites à partir de supports variés (textes, images, graphiques, vidéo, sites web) et autour des thèmes suivants :

Semestre 1 (L3S5) : The Victorian Era

Semestre 2 (L3S6) : Great Britain and the USA Today

Les documents seront régulièrement distribués aux étudiants ou mis en ligne par leur enseignant sur l'espace EPREL. Chaque étudiant.e doit poursuivre son travail en autonomie à l'aide des outils proposés depuis la L1 et ceux qui sont mis à disposition via EPREL. La progression de chaque étudiant.e dépend de son investissement dans le cours et le travail en autonomie qu'il ou elle fournit.

Les étudiants devront donc posséder (ou consulter en bibliothèque) :

- un dictionnaire bilingue (Robert et Collins, de préférence)
- un dictionnaire unilingue anglais (Longman ou le Cobuild de Collins)
- **Grammaire anglaise et recueil d'exercices** (au choix) :
 1. *Anglais : Précis grammatical avec 200 exercices auto-correctifs*, Nathan.
 2. *Macmillan English Grammar in Context, Advanced with key and CD-ROM pack*
Macmillan Education (Grande-Bretagne); ISBN: 978-1-4050-7054-6 (with key edition)

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Notes de TD 100% (50% oral, 50% écrit).

Régime dérogatoire : un écrit de 2h 100%

2^e session : 1 oral (100%) commun aux semestres 5 et 6

N.B. : Les étudiants en régime dérogatoire doivent se procurer les textes étudiés en cours, qui seront mis en ligne.

ANGLAIS POUR LES ETUDIANTS EN MASTER

Pour les étudiants en Lettres modernes

1^{er} et 2^e semestres

Le cours d'anglais pour étudiants de master a pour objectif d'améliorer ou de perfectionner les compétences écrites et orales des étudiants, tant au niveau de leur compréhension que de leur expression.

Ce cours a pour sujet et support un choix de textes littéraires, de genres et d'époques variés. A travers l'analyse de ces textes, différentes thématiques sont abordées, différents exercices sont proposés, mais l'analyse littéraire en anglais de textes de langue anglaise en reste le fil conducteur.

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : 100% CC en TD (participation, préparations et exercices sur table 50% ; dernier contrôle un écrit de 1h30 50%)

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30 h (étudiants convoqués au dernier contrôle du contrôle continu)

2^e session : un écrit de 1h30 (100%) commun aux semestres M1S1 et M1S2

Pour les étudiants en Sciences Humaines (Master recherche)

Niveau 4 :

1^{er} semestre

Intitulé du cours: “*British Cities: Urban History, Sociology and Planning*”.

Ce cours constitue une introduction générale à l’histoire des villes britanniques et à leurs mutations au cours du XX^e siècle. Il s’agira d’explorer la façon dont certaines grandes villes sont aménagées et habitées et de comprendre les transformations urbaines dues aux choix politiques, économiques et culturels. Les chapitres seront consacrés aux politiques urbaines récentes et à leurs effets (phénomène de gentrification, logements sociaux, jardins urbains, tourisme...) et aux utopies urbaines. Nous croiserons histoire, sociologie et urbanisme, par exemple pour comprendre la répartition du vote sur le Brexit et le déclin des villes balnéaires. Par ailleurs, la question de la ruralité (exode rural vs nouvel attrait des campagnes) sera aussi examinée. Le cours sera l’occasion de faire des éclairages ponctuels sur les grandes périodes de l’histoire britannique. Une brochure de textes de presse et des documents audio et vidéo seront disponibles sur la plateforme EPREL de l’université.

2^e semestre (1h30 hebdomadaire)

Intitulé du cours: “*Reviewing History Books: From the Reformation to the Industrial Revolution*”.

Ce cours permettra aux étudiants de découvrir les principales écoles de

l'historiographie britannique : whig, marxiste, révisionniste et post-révisionniste. Ils travailleront pour l'essentiel à partir de recensions d'ouvrages d'histoire, qui seront regroupées autour des événements suivants: la Réforme protestante, la Guerre civile anglaise, la Glorieuse révolution, l'Union anglo-écossaise et la Révolution industrielle. La brochure "Reviewing history books: from the Reformation to the Industrial Revolution" sera consultable sur EPREL dès la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : 100% CC en TD (contrôle de mi-semestre 30% ; participation en cours 20% ; dernier contrôle écrit de 1h30 50%)

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

2^e session : un écrit de 1h30 commun aux deux semestres

Pour les étudiants de MASTER MEEF

Niveau 4 : 1^{er} semestre (1h30 à 2h hebdomadaires)

Étudiants de MEEF Lettres : voir ci-dessus cours Master LANSAD pour Lettres modernes (Semestre 1 uniquement)

Étudiants MEEF Sciences humaines : Voir ci-dessus cours Master LANSAD pour Sciences humaines (semestre 1 uniquement)

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : 100% CC en TD (contrôle de mi-semestre 30% ; participation en cours 20% ; dernier contrôle écrit de 1h30 (50%))

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30 (100%) Convocation avec le régime général, dernier contrôle

ALLEMAND

Responsable : Mme Marie-Alexandra Schneider (marie-alexandra.schneider@u-pec.fr)

Niveau1 débutant

Ce cours est réservé aux étudiant.es n'ayant jamais fait d'allemand auparavant.

Pour pouvoir s'inscrire, les étudiants doivent présenter leur relevé de notes du baccalauréat.

Niveau : A1.1 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral. (Convocation en semaine 13 avec le régime général)

2^e session : régime général / dérogatoire = un oral (100%)

Attention : *le régime dérogatoire est vivement déconseillé pour ce niveau !*

Bibliographie : *Panorama. Kursbuch A1, Cornelsen Verlag* (Obligatoire).

Niveau 2, faux-débutant

Ce cours s'adresse :

- soit aux étudiants ayant suivi le cours débutant à l'UPEC
- soit aux étudiants ayant quelques notions d'allemand

Il vise à permettre aux étudiants de reprendre les bases grammaticales.

Niveau : A1.2 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral. (Convocation en semaine 13 avec le régime général)

2^e session : régime général / dérogatoire = un oral (100%)

Attention : *régime dérogatoire vivement déconseillé pour ce niveau*

Bibliographie : *Panorama. Kursbuch A1, Cornelsen Verlag* (Obligatoire).

Niveau 3, élémentaire

Ce cours s'adresse :

- soit aux étudiants ayant suivi le cours faux-débutant à l'UPEC
- soit ayant déjà certaines compétences en termes de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit

Niveau : A2 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral (convocation en semaine 13 avec le régime général).

2^e session : régime général / dérogatoire = un oral (100%)

Attention : *le régime dérogatoire est vivement déconseillé pour ce niveau.*

Niveau 4, intermédiaire

Ce cours s'adresse :

- soit aux étudiants ayant suivi le cours élémentaire à l'UPEC
- soit ayant déjà une maîtrise autonome de la langue allemande

Niveau : B1 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral. (Convocation en semaine 13 avec le régime général).

2^e session : régime général / dérogatoire = un oral (100%)

Attention : *régime dérogatoire vivement déconseillé pour ce niveau*

ESPAGNOL

Responsable : Ioana Castigyanis (ioana.castigyanis@u-pec.fr)

Niveau 1 / A1

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (1 heure)

Régime général : 3 épreuves écrites (50% au total, chacun 1/3) + note d'oral (50%), (participation active en T.D.) chaque semestre.

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite de 1h chaque semestre
2^e session : 1 oral pour chaque semestre (1 heure).

Description du cours : introduction à l'apprentissage et à la pratique de l'espagnol courant à travers une méthode audio-orale.

Bibliographie : *Bitácora 1*, livre de l'élève et cahier d'exercices (Obligatoire).

Conditions : T.D. ouvert aux étudiants n'ayant jamais étudié l'espagnol ; il faudra obligatoirement présenter le relevé des notes du bac.

Niveau 2 / A2.1

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (1 heure).

Régime général : 3 épreuves écrites (50% au total, 1/3 chacun) + note d'oral (50%) (Participation active en T.D.) Chaque semestre

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite de 1h chaque semestre
2^e session : 1 oral pour chaque semestre (1 heure).

Description du cours : poursuite de l'apprentissage et de la pratique de l'espagnol courant.

Bibliographie : *Bitácora 1*, livre de l'élève et cahier d'exercices (Obligatoire)

Conditions : T.D. ouvert aux étudiants ayant obtenu le niveau 1.

Niveau 3 / A2.2

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (1 heure)

Régime général : 3 épreuves écrites (50% au total, 1/3 chacun) + note d'oral (50%) (participation active en T.D.) chaque semestre

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite de 1h chaque semestre
2^e session : 1 oral pour chaque semestre (1 heure)

Description du cours : consolidation des acquis du niveau 1 et niveau 2

Bibliographie : à voir avec l'enseignant à la rentrée

Conditions : T.D. ouvert aux étudiants ayant obtenu le niveau 2.

Niveau 4 / B1.1

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestre)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (3 heures)

Régime général : chaque semestre épreuve(s) écrite(s) (60%) + note d'oral (40%). Évaluation régulière des acquis, participation active en T.D) chaque semestre

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite chaque semestre

2^e session : 1 oral pour chaque semestre (3 heures)

Description du cours : remise à niveau avec reprises grammaticales et syntaxiques au 1^{er} semestre et initiation à l'explication de texte à partir de divers types de documents.

Bibliographie : un recueil de textes sera remis au début de l'année.

Conditions : T.D. ouvert aux étudiants ayant suivi un cursus normal d'espagnol dans le secondaire. Un test sera effectué lors du 1^{er} cours afin d'équilibrer les TD.

Niveau 5 / B1.2

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (3 heures)

Régime général : chaque semestre épreuve(s) écrite(s) (60%) + note d'oral (40%). Évaluation régulière des acquis, participation active en T.D) chaque semestre.

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite chaque semestre

2^e session : 1 oral pour chaque semestre (3 heures)

Description du cours : au 1^{er} semestre, panorama historique de l'Espagne ; et au 2^e semestre, panorama historique de l'Amérique latine.

Bibliographie : Un recueil de textes sera remis au début de l'année.

Conditions : T.D. ouvert aux étudiants ayant obtenu le niveau 4.

Niveau 6 / B2 (pour les L3) - C1 (pour les M1)

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines

Méthode d'évaluation : 1^{re} session (3 heures)

Régime général : chaque semestre épreuve(s) écrite(s) (60%) + note d'oral (40%)

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite chaque semestre

2^e session : 1 oral pour chaque semestre (3 heures)

Description du cours : Analyse d'œuvres complètes de la littérature espagnole et hispano-américaine : commentaire de texte et révisions grammaticales au 1^{er} semestre ; exposés et débats sur des sujets d'actualité au 2^e semestre.

Bibliographie : les indications seront précisées à la rentrée.

Conditions : TD ouvert aux étudiants ayant obtenu le niveau 5.

PORTUGAIS (VARIANTE EUROPEENNE)

Responsable de cette formation : **Jérémy RUIZ PAREDES**
(jeremy.ruiz@sorbonne-nouvelle.fr)

Niveau débutant A1 > A2 (CECRL)

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres).

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines.

Description du cours : le cours de portugais niveau débutant permet aux étudiants d'acquérir les structures fondamentales de la langue portugaise et de son lexique de base grâce à une méthode dynamique qui s'appuie sur des exercices de grammaire et de vocabulaire reproduisant des situations de la vie courante.

Bibliographie : précisée par l'enseignant à la rentrée.

Méthode d'évaluation :

- 1^{re} session

Régime général : **100%contrôle continu (avec participation active en TD). La présence lors du dernier contrôle est obligatoire pour valider la matière.**

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite (1h30) + 1 épreuve orale (15 min) pour chaque semestre.

- 2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

Niveau intermédiaire A2 > B1 (CECRL)

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres).

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines.

Description du cours : le cours de portugais niveau intermédiaire vise à consolider les bases orales et écrites du portugais acquises en L1. Il permettra également aux étudiants d'avoir une approche synthétique sur la civilisation portugaise depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours par le biais de textes littéraires/historiques, de documents iconographiques divers et de vidéos.

Bibliographie : précisée à la rentrée par l'enseignant.

Méthode d'évaluation :

- 1^{re} session

Régime général : **100%contrôle continu (avec participation active en TD). La présence lors du dernier contrôle est obligatoire pour valider la matière.**

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite (1h30) + 1 épreuve orale (15 min) pour chaque semestre.

- 2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

Niveau indépendant B1 > B2 (CECRL)

Période d'enseignement : enseignement annuel (premier et second semestres).

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 hebdomadaire sur 13 semaines.

Description du cours : ce nouveau cours ouvre à la rentrée 2025. Il s'adresse aux étudiants ayant déjà suivi les cours en L1 et L2 soit qui ont déjà suivi les cours de L1 et L2. Le cours niveau avancé a pour but de perfectionner les bases orales et écrites du portugais acquises en L1 et L2. Il permettra également d'aborder et de travailler sur l'actualité des pays lusophones par le biais de documents iconographiques divers, d'articles de presse, d'enregistrements sonores et de vidéos.

Bibliographie : précisée à la rentrée par l'enseignant.

Méthode d'évaluation :

1^{re} session

Régime général : 100% contrôle continu (avec participation active en TD). La présence lors du dernier contrôle est obligatoire pour valider la matière.

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite (1h30) + 1 épreuve orale (15 min) pour chaque semestre.

2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

ITALIEN

Responsable de cette formation : Caroline Zekri-Postacchini (caroline.zekri-postacchini@u-pec.fr)

Niveau Intermédiaire/Avancé (B1/B2) : ce cours s'adresse aux étudiants ayant étudié l'italien dans l'enseignement secondaire puis à l'université ou aux étudiants ayant un niveau équivalent au moins au niveau B1.

Modalités de contrôle et évaluation : 1 exercice en TD (50%) et un contrôle lors de la dernière séance de cours (50%). La présence lors du dernier contrôle est obligatoire pour valider cette matière.

1^{re} session régime dérogatoire : 1 écrit (durée 1h30) ou 1 oral (15minutes).

2^e session (régime général et régime dérogatoire) : 1 oral (1^{er} et 2^e semestres).

Descriptif du cours :

Ce cours vise à renforcer les compétences des étudiants en compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale et traduction, à partir de documents portant sur l'actualité italienne et sur les différents aspects de la civilisation italienne contemporaine. Les documents utilisés en cours pourront être des articles de presse, des textes littéraires, des enregistrements sonores, des documents iconographiques (affiches électorales, images publicitaires, photographies...), ou des vidéos (extraits de films, extraits de journaux télévisés...).

Bibliographie :

- Lexique (lexique thématique en 50 petits chapitres) : *Bescherelle Italien. Le Vocabulaire*, C. Zekri – G. Ulysse, Hatier, 2009.
- Manuel de civilisation : *Civilisation italienne*, “Les Fondamentaux”, C. Alessandrini, I. Aromatario, P. Tondo, Hachette Supérieur, 2023.

RUSSE

Pour les étudiants de LEA uniquement

Responsable de cette formation : gchepelev@gmail.com

Licence

3 niveaux : niveau 1, niveau 2 et niveau 3.

NIVEAU 1 DÉBUTANT

Ce cours est destiné aux étudiant(e)s n'ayant jamais étudié le russe auparavant. Il propose une initiation aux bases du russe (alphabet, prononciation, lecture et communication de base). Il inclut également une découverte de la civilisation russe à travers des thématiques

variées telles que l'histoire, l'art, la musique, le cinéma, les traditions, les fêtes, etc...

Niveau : A1.1 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral. Participation active en T.D. et devoirs maison.

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral (convocation en semaine 13 avec le régime général).

Attention : le régime dérogatoire est déconseillé pour ce niveau.

Bibliographie :

S. Tchernyshov, A. Tchernyshova, *Poehali!*, Ed. Zlatoust. (Obligatoire)

N. Zeltchenko, *Je parle russe -1*, Ed.Ellipses (Obligatoire)

A.-M. Olive, *Guide de civilisation russe*, Ed.Ellipses.

NIVEAU 2, FAUX-DÉBUTANT

Ce cours s'adresse :

- Soit aux étudiant(e)s ayant suivi le cours débutant (Niveau 1) à l'UPEC
- Soit aux étudiant(e)s ayant quelques notions de russe

Le cours a pour objectif de consolider les bases grammaticales des étudiants, de renforcer leur expression orale et leur compréhension, tout en enrichissant leurs connaissances de la civilisation russe.

Niveau : A1.2 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral. Participation active en T.D. et devoirs maison.

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral (convocation en semaine 13 avec le régime général).

2e session : régime général / dérogatoire 50% écrit + 50% oral.

Bibliographie :

S. Tchernyshov, A. Tchernyshova, *Poehali!*, Ed. Zlatoust. (Obligatoire)

N. Zeltchenko, *Je parle russe -1*, Ed.Ellipses (Obligatoire)

A.-M. Olive, *Guide de civilisation russe*, Ed.Ellipses.

NIVEAU 3, ÉLÉMENTAIRE

Ce cours s'adresse :

- Soit aux étudiants ayant suivi le cours faux-débutant à l'UPEC (Niveau 2)
- Soit ayant déjà certaines compétences en termes de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit

Le cours vise à permettre aux étudiants de développer les bases grammaticales, l'expression orale et la compréhension des textes simples, ainsi qu'à approfondir leurs connaissances de la civilisation russe.

Niveau : A2 (CECRL)

Méthode d'évaluation

Régime général : 50% écrit + 50% oral. Participation active en T.D. et devoirs maison.

Régime dérogatoire : 50% écrit + 50% oral (convocation en semaine 13 avec le régime général).

2e session : régime général / dérogatoire: 50% écrit + 50% oral.

Bibliographie :

S. Tchernyshov, A. Tchernyshova, *Poehali!*, Ed. Zlatoust. (Obligatoire)

N. Zeltchenko, *Je parle russe -1*, Ed.Ellipses (Obligatoire)

A.-M. Olive, *Guide de civilisation russe*, Ed.Ellipses.

ARABE LITTERAL

Responsable de cette formation : badrbelamine@yahoo.fr

3 niveaux : débutant, intermédiaire (Niveau A2 [CECRL]), avancé (Niveau B1/B2 [CECRL]).

Les 3 niveaux correspondent aux niveaux d'étude : L1 = niveau 1 ; L2 = niveau 2 ; L3 = niveau 3.

• **Langue enseignée** : arabe littéral moderne. Il s'agit de la langue écrite, unique dans tout le monde arabe par opposition à la langue parlée, le dialecte, qui diffère d'un pays à l'autre. C'est la langue des journaux, des livres et du discours officiel (télévision, radio, conférences...).

• **Méthodes utilisées** :

- Pour le niveau 1 : manuel *J'apprends l'Arabe* publié par Badr Belamine et édité par Amazon (<https://www.amazon.fr/dp/2494704022>). Les photocopiés des cours seront distribués aux étudiants au fur et à mesure de l'apprentissage.
- Pour les niveaux 2 et 3 : programme communiqué en début d'année.

• **Objectifs pédagogiques** :

Niveau 1 :

- Acquisition du système graphique et phonétique (lecture, écriture).
- Les lettres solaires et les lettres lunaires
- Les chiffres indiens
- Un premier aperçu des pronoms isolés et affixes
- Un premier aperçu de la conjugaison de l'inaccompli (le présent)
- Compréhension et formulation d'énoncés simples (se présenter soi et sa famille, ses études, son pays, interroger un interlocuteur, parler de la nourriture, de ses goûts, compter, se situer dans l'espace, prendre congé, souhaiter la bienvenue, dire comment l'on va, dire où l'on habite, dire son origine...etc).

Niveaux 2 et 3 : programme communiqué en début d'année.

• **Modalités du cours** : contrôle continu. La présence est obligatoire à chaque cours et l'appel sera fait. Trois absences = 0 au semestre.

Vous devez également savoir avant de vous engager que la langue arabe jouit d'une réputation de langue difficile. Cela est vrai en partie, mais l'assiduité et le travail régulier permettent de lever les difficultés et vous permettront d'aborder un système linguistique très différent du nôtre. C'est pourquoi vous devrez rendre à chaque cours des exercices écrits. Ceci est indispensable à la bonne progression de l'apprentissage. Les notes obtenues compteront pour le contrôle continu.

Une grande partie du travail oral est amorcé en cours doit être révisé en autonomie, entre les séances. Il faut prévoir au moins deux heures de travail hebdomadaire en plus du cours.

Niveau 1 : ce niveau est réservé aux vrais débutants : Niveau A1 (CECRL)

Thèmes

- Salutations, présentations, formules de politesse
- La famille, les relations parentales
- Découverte de l'espace (urbain et rural), les notions de direction et d'orientation
- Travail sur la prononciation et la prosodie (arabe littéral et dialectal)

Découverte de l'écriture arabe

Travail particulier sur les phonèmes-graphèmes propres à la langue arabe et n'existant pas en français et en anglais.

Grammaire de base (niveau 1)

- Pronoms personnels isolés et affixes
- Pronoms affixes
- Pronoms démonstratifs
- Détermination
- Conjugaison de verbes « simples » réguliers à l'inaccompli (présent)
- L'annexion (complément de nom)
- Expression de la possession

Méthode d'évaluation :

1^{re} session

Régime général : 100% écrit (un contrôle sur 20 pendant le semestre et un pendant la semaine 13)

Régime dérogatoire : 100% écrit : 1 épreuve écrite (1h30)

2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

Niveau 2 : ce niveau est réservé à ceux qui ont acquis le niveau 1 à l'UPEC : Niveau A2 (CECRL)

Thèmes

- Le corps, expression des sentiments et sensations, conflits interpersonnels
- Le temps et l'espace géographique
- Raconter des faits
- Au restaurant
- Proposer une activité
- Interviewer quelqu'un

Initiation à la lecture autonome

Grammaire de base (niveau 2)

- La conjugaison de l'accompli et de l'inaccompli

- Verbes dérivés
- Noms de couleur
- Noms et adjectifs
- Négation à l'accompli
- L'imparfait
- Ordinaux (nombres et adjectifs)
- Inaccompli subjonctif
- Le conditionnel
- Complément circonstanciel de temps
- L'impératif des verbes trilitères et augmentés
- La numération
- La possession
- Les verbes malades, hamzés et géminés

Méthode d'évaluation :

1^{re} session

Régime général : 50% écrit / 50% oral (un contrôle sur 20 oral pendant le semestre et un écrit pendant la semaine 13)

Régime dérogatoire : 100% écrit : 1 épreuve écrite (1h30)

2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

Niveau 3 : ce niveau est réservé à ceux qui ont acquis le niveau 1 et 2 à l'UPEC : Niveau B1/B2 (CECRL)

A ce stade de l'apprentissage, le cours est entièrement construit à partir de « documents authentiques », selon les directives du Conseil de l'Europe : extraits de textes littéraires classiques et modernes, textes de presse...

Thèmes

- La hiérarchie, les rapports de pouvoir
- Les conflits sociaux
- Les relations internationales
- Thèmes d'actualité (le coronavirus)

Grammaire

- Participes actifs et passifs
- Le duel
- Différentes particules
- Le nom d'action dit masdar
- Formes active et passive
- Le vocatif
- Apprendre à chercher dans un dictionnaire classé par racine

Méthode d'évaluation :

1^{re} session

Régime général : 50% écrit / 50% oral (un contrôle oral sur 20 pendant le semestre et un écrit pendant la semaine 13)

Régime dérogatoire : 100% écrit : 1 épreuve écrite (1h30)

2^e session : 1 épreuve écrite (1h30).

Attention : la pratique de l'arabe littéral à l'oral étant un cas exceptionnel dans les sociétés arabophones, le professeur tolère les dialectalismes dans la pratique de l'oral, tout en les encadrant et en limitant la fréquence

Langue d'enseignement : français

LANGUES ANCIENNES

Responsable de cette formation : M. Thibault Miguet (thibault.miguet@u-pec.fr)

3 niveaux : débutant, intermédiaire, avancé.

Les 3 niveaux correspondent aux niveaux d'étude : L1 = niveau 1 ; L2 = niveau 2 ; L3 = niveau 3

Latin

Attention : les étudiants de Lettres modernes (LM) ont l'obligation de suivre un enseignement de langue ancienne (latin ou grec) pendant l'intégralité de leur licence.

Au L1S1, le cours de latin est indifférencié pour tous. À partir du L1S2, ils peuvent

- **soit continuer l'apprentissage de la langue et choisir donc le cours LANSAD**
- **soit choisir le cours de latin option civilisation, réservé aux étudiants de LM.**

Dans ce livret, on ne trouvera que ce qui concerne le LANSAD.

Latin L1 = niveau 1

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu

Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie : Précisée à la rentrée

Modalités de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% écrit

Latin L2 = niveau 2

Ce cours se situe dans la continuité de ce qui a été fait en L1.

Bibliographie : Précisée à la rentrée

Modalités de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% écrit

Latin L3 = niveau 3

Ce cours se situe dans la continuité de ce qui a été fait en L2.

Bibliographie : Précisée à la rentrée

Modalités de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% écrit

Grec ancien

Grec L1 = niveau 1

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalité de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% oral

Grec L2 = niveau 2

Ce cours se situe dans la continuité de ce qui a été fait en L1. Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en gagnant en autonomie devant des phrases à traduire ou des petits textes.

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalité de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% écrit

NOUVEAU : Grec L3 – Master = niveau 3

Ce nouveau cours ouvre à la rentrée 2024. Il s'adresse aux étudiants de L3 ayant déjà suivi les cours en L1 et L2, et aux étudiants de Master, soit qui ont déjà suivi les cours de L1 et L2, soit qui ont étudié le grec par ailleurs et souhaitent poursuivre.

C'est un cours de langue à partir de la lecture de textes : nous lirons et traduirons quelques textes (trois ou quatre dans l'année), assez longs, tirés de la littérature grecque. L'objectif est de travailler la pratique de la langue et de la traduction, tout en s'initiant à la littérature grecque. Des remarques de commentaire littéraire et civilisationnel seront ponctuellement donnés.

Les textes étudiés seront distribués au fur et à mesure.

Modalité de contrôle et évaluation :

Régime général : 100% contrôle continu

Régime dérogatoire : 100% écrit

2^e session : 100% écrit



PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports. Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

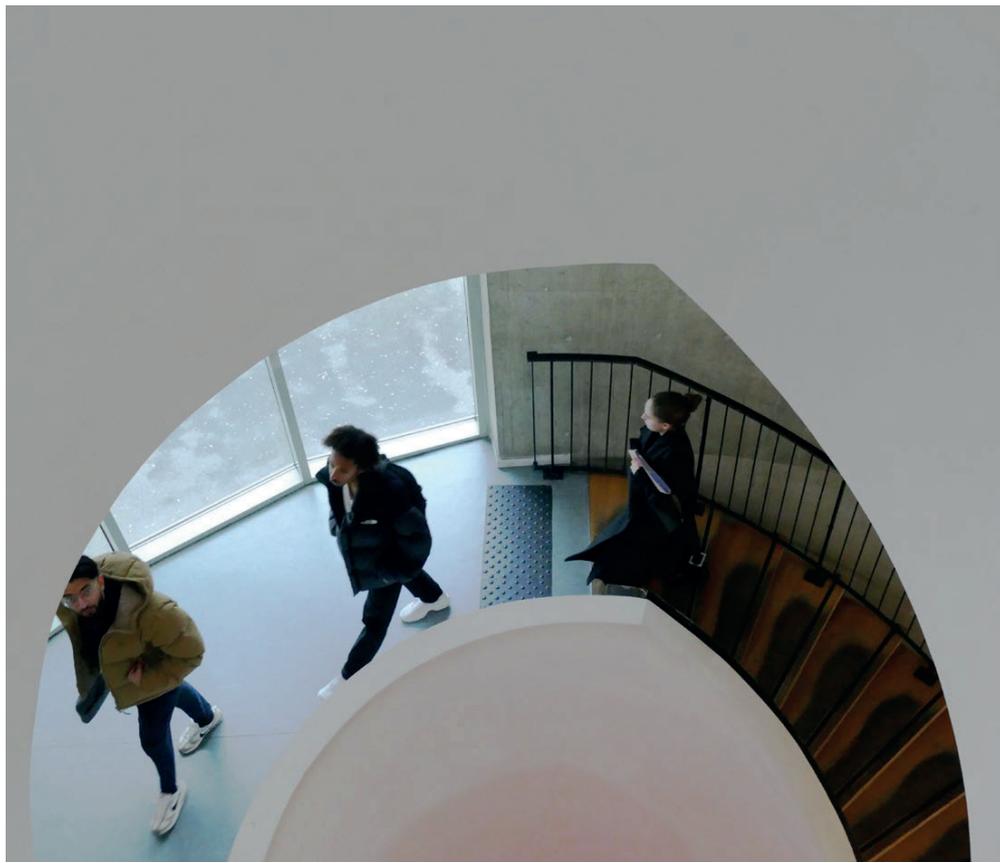
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

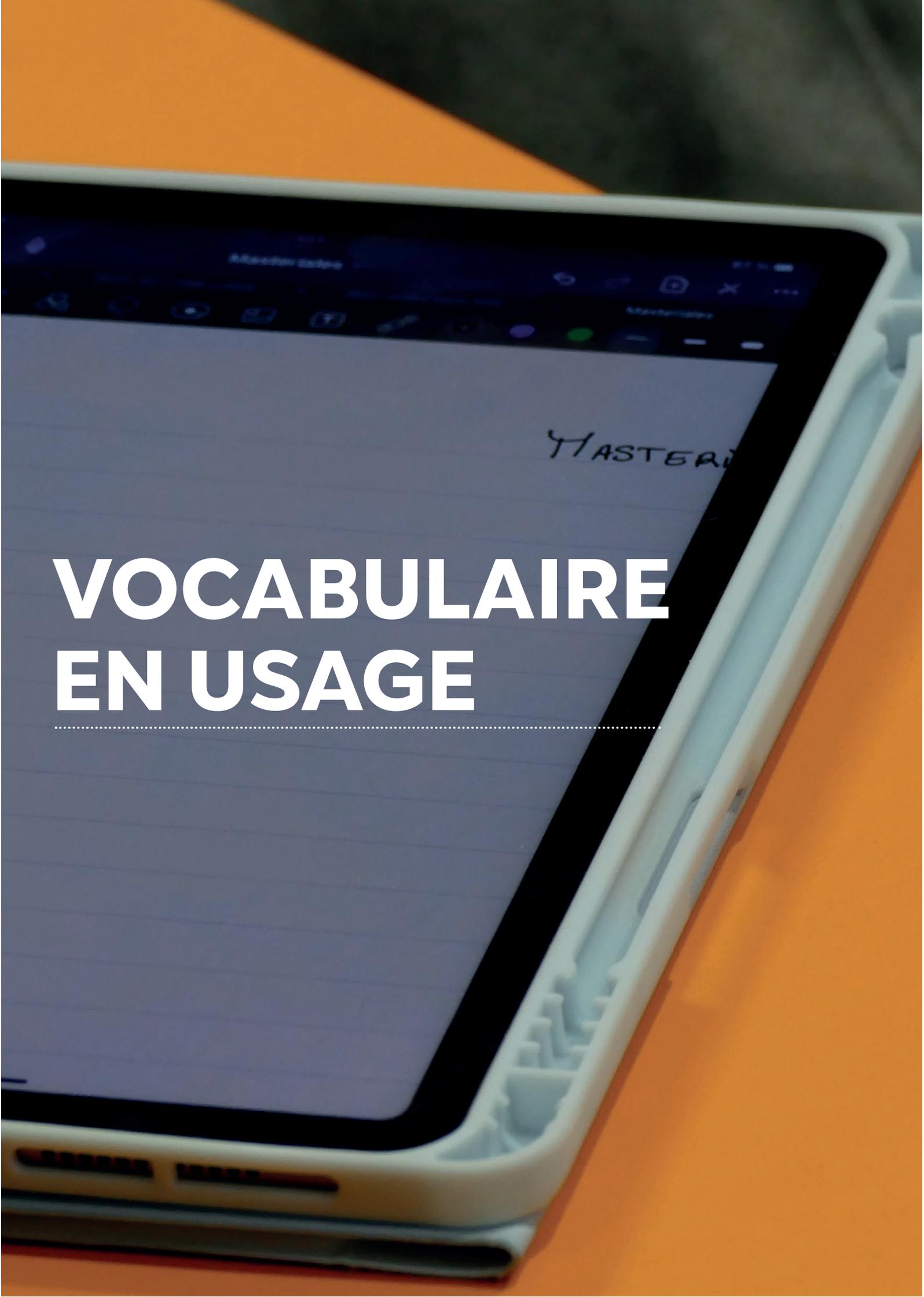
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

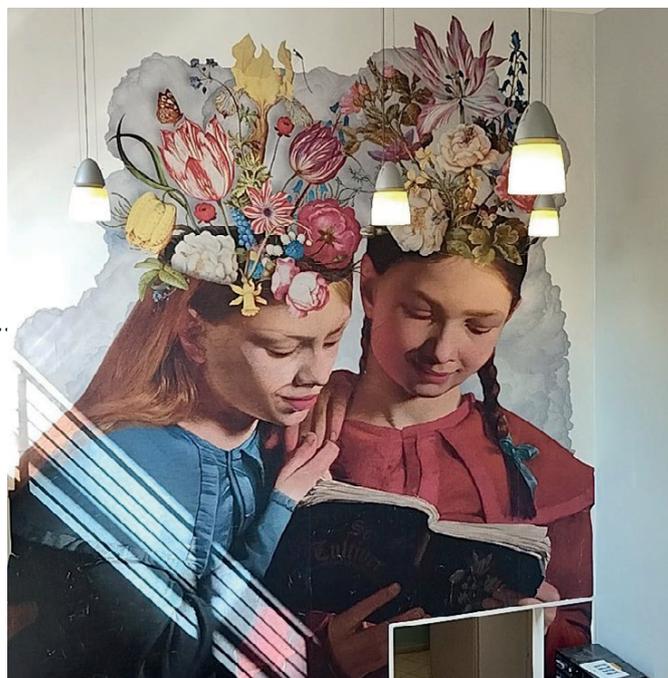
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LI2&3

Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom

- Groupes
 - 900 - DIFPRO
 - 900 - Groupes Services centraux et d
 - 900 - MIEE
 - 900 - OSU-EFLUVE
 - 900 - PATRIMOINE
 - 901 - UFR DROIT
 - 902 - UFR LETTRES CC
- Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



LI 2 & 3

Où se trouve ma salle ?

CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



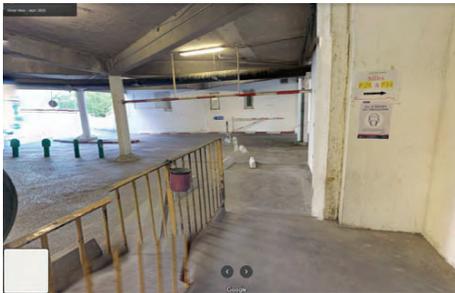
LI2 & 3

Les salles cachées CEN CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

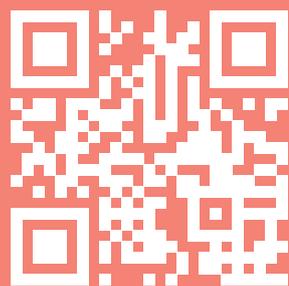


SECRÉTARIAT DE LANSAD

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 112
01 45 17 66 85 / 01 45 17 11 87
sec.lansad-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





llsh.
u-pec
.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université